

Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent l'activité commerciale de APEX GESTION SANTE, au capital de 6000 euros, dont le siège social est sis 9 Rue Vaillant Couturier, 69200 Venissieux, France, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 850 746 934, Tel : 07 61 20 55 59, Mail : direction@centre-facialis.fr (le *Vendeur*).

Article 1 - Champ d'application.

Conformément à l'article L 441-6 du Code du commerce, les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Leur objet est de définir les conditions dans lesquelles le *Vendeur* fournit à l'*Acheteur* (ou les *Acheteurs*) les *Produits* suivants : l'intégralité des *Produits* vendus par le *Vendeur*.

Les CGV s'appliquent sans réserve ni restriction aux ventes conclues entre le *Vendeur* et les *Acheteurs*, quelles que soient les stipulations qui peuvent figurer dans les conditions générales d'achat éventuellement établies par les *Acheteurs*. Toute commande de *Produits* implique l'acceptation par l'*Acheteur* des CGV pour les commandes via le site internet du *Vendeur*. Le fait pour le *Vendeur* de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des clauses contenues dans les présentes CGV ne peut pas être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le *Vendeur* peut convenir avec un *Acheteur* de conditions de vente particulières dérogeant aux CGV. Les présentes CGV sont en vigueur pour une durée illimitée, jusqu'aux éventuelles modifications opérées par le *Vendeur*.

Article 2 - Commandes.

Les commandes peuvent être passées par les *Acheteurs* auprès du *Vendeur* par tout moyen. Les commandes doivent être confirmées par écrit au moyen d'un bon de commande dûment signé par l'*Acheteur*. Les ventes ne sont définitives, même si elles sont prises par l'intermédiaire de représentants ou employés vendeurs, qu'après acceptation par écrit par le *Vendeur* de la commande émise par l'*Acheteur*. Cette acceptation pourra être matérialisée par l'envoi d'un email, d'un sms ou d'un courrier. Si l'*Acheteur* souhaite modifier sa commande, sa demande ne peut être prise en considération que si elle parvient par écrit au *Vendeur* avant l'expédition des *Produits* et qu'elle est acceptée expressément par le *Vendeur*.

Article 3 - Tarifs.

3.1 - Détails du prix. Les *Produits* sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande ou dans la proposition commerciale spécifique éventuellement adressée à l'*Acheteur*. Les tarifs sont fermes et non révisables durant toute leur période de validité, indiquée par le *Vendeur*. Les tarifs sont entendus tous frais compris. La TVA applicable est la TVA en vigueur au jour de passation de la commande, tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des *Produits*. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'*Acheteur*.

3.2 - Escompte. Aucun escompte ne sera pratiqué par le *Vendeur* en cas de paiement des *Produits* commandés avant la date de paiement figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui prévu par les CGV.

Article 4 - Remises et ristournes.

Le *Vendeur* n'octroie aux *Acheteurs* aucune remise ou ristourne, quelles que soient la quantité et la régularité des commandes.

Article 5 - Modalités de paiement.

5.1 - Conditions de paiement. Pour toute commande, l'*Acheteur* procédera au paiement du prix des *Produits* commandés par tous moyens. Les ventes sont définitives après le versement d'un acompte au *Vendeur*, dont le montant est précisé sur le bon de commande. Il représente un pourcentage du prix total de la facture hors taxes. Le prix à payer au *Vendeur* est donc le prix total de la facture, minoré du montant de l'acompte déjà versé.

5.2 - Pénalités de retard. En cas de retard de paiement de l'*Acheteur*, le *Vendeur* peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance fixée par les présentes CGV entraîne de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, dès le jour suivant la date de règlement prévue sur la facture, l'application de pénalités de retard d'un montant égal au taux appliqué par la Banque Centrale (Conditions Générales de Vente Européenne) à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de 40 euros sera également due, de plein droit et sans notification préalable à l'*Acheteur*. Le *Vendeur* se réserve le droit de demander à l'*Acheteur* une somme complémentaire si les frais de recouvrement engagés sont supérieurs à ce montant.

Article 6 - Annulation.

Le *Vendeur* n'acceptera aucune annulation de commandes de la part de l'*Acheteur*, quel qu'en soit le motif, sauf cas de force majeure.

Article 7 - Livraison.

Les délais de livraison pouvant différer selon les *Produits* commandés, ils sont précisés sur le bon de commande signé par l'*Acheteur* pour chaque *Produit* ou catégorie de *Produits*. Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le *Vendeur* ne pourra pas voir sa responsabilité engagée en cas de retard de livraison n'excédant pas un délai de 10 jours. Dans le cas d'un retard supérieur à 10 jours, l'*Acheteur* pourra demander la résolution de la vente et les acomptes éventuellement versés lui seront restitués par le *Vendeur*. La responsabilité du *Vendeur* ne pourra jamais être engagée en cas de retard ou suspension de la livraison si celle-ci est imputable à l'*Acheteur* ou à un cas de force majeure.

Article 8 – Réception.

Les commandes sont à venir récupérer sur place, soit au **CENTRE FACIALIS**, 2 Impasse Curie, 42270 St Priest en Jarez (tel : 04 28 70 43 80).

En cas d'avarie ou de perte partielle des *Produits*, il appartient à l'*Acheteur* de formuler des réserves auprès du transporteur et d'en informer immédiatement le *Vendeur*. Nonobstant les cas d'avaries ou de perte des produits par le transporteur, l'*Acheteur* peut former des réclamations auprès du *Vendeur*, dans les 7 jours suivant la réception des *Produits*, en cas de vices apparents, de *Produits* manquants ou de non-conformité des *Produits* livrés aux spécifications de la Commande. Cette réclamation doit être formée par l'envoi au *Vendeur* d'une lettre recommandée avec avis de réception. Toute réclamation en-dehors du délai prévu ci-dessus ne sera pas prise en compte par le *Vendeur*.

Article 9 - Emballages.

Les emballages sur lesquels figure la marque et/ou le nom du *Vendeur* ne peuvent être utilisés que pour les *Produits* et en aucun cas pour des produits qui ne sont pas les siens.

Article 10 - Transfert de propriété.

L'acceptation du bon de commande par le *Vendeur* entraîne automatiquement le transfert de propriété et le transfert des risques sur les *Produits* commandés.

Article 11 - Responsabilité - Garantie.

11.1 - Garantie. Les *Acheteurs* bénéficient de la garantie légale d'éviction et des vices cachés. Aucune garantie contractuelle supplémentaire n'est prévue au profit de l'*Acheteur*, qui pourra se prévaloir uniquement des garanties légales stipulées ci-avant. Aucune garantie ne pourra s'appliquer à défaut de règlement intégral des sommes dues par l'*Acheteur* au *Vendeur*.

11.2 - Limitation de responsabilité. La responsabilité du *Vendeur* ne peut être engagée qu'en cas de faute lourde, intentionnelle. Dans tous les autres cas, la responsabilité du *Vendeur* ne pourra jamais être recherchée ni engagée par les *Acheteurs*. Les *Acheteurs* garantissent et indemnisent les éventuelles actions en responsabilité contre le *Vendeur* par des tiers au contrat. En toute hypothèse, la responsabilité du *Vendeur*, si elle est engagée, ne pourra dépasser la valeur des *Produits* objet du contrat conclu avec l'*Acheteur*.

Article 12 - Droit applicable.

Droit applicable : Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige les tribunaux français seront seuls compétents. Traitement des réclamations : Pour toute réclamation vous pouvez contacter le service clientèle aux coordonnées mentionnées en préambule des présentes conditions. Attribution de juridiction : Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de LYON nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. En cas de difficulté survenant à l'occasion de la commande ou de la livraison des articles vendus sur le Site, le Client s'adressera en priorité au **CENTRE FACIALIS** pour rechercher une solution amiable. Le Client a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.